



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE FORT-MAHON-PLAGE

Table récapitulative  
Séance du 5 juillet 2023

Légalement convoqué le 29 juin 2023, le Conseil Municipal s'est réuni le 5 juillet 2023 à neuf heures trente, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Alain BAILLET, Maire.

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants:

Numéro	Objet	Décision du Conseil Municipal
2023.55	Avis sur la demande d'extension des jeux du casino	15 pour
2023.56	Mise en place d'un hangar pour la SNSM dans l'enceinte de la base nautique	15 pour
2023.57	Convention financière avec la FDE pour l'installation d'une borne rapide de recharge de véhicules électriques rue des Ecoles	15 pour

La séance est levée le 5 juillet 2023 à 12h00.

Diffusion:

- panneaux d'affichages municipaux
- Site internet de la Ville [www.fort-mahon-plage.com](http://www.fort-mahon-plage.com) (rubrique: la Mairie > Affichage municipal > Conseil Municipal)

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et au Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021; toute personne peut obtenir une copie de ces délibérations en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.